Rapport financier

1989

ROBERT F. NIXON • TRÉSORIER DE L'ONTARIO

90-01663/

Table des matières

Déclaration du trésorier	1
Rétrospective de l'exercice	3
Recettes	7
Principaux éléments des dépenses	9
Autres comptes	13
Dette	14
Principales statistiques économiques et financières	16
États financiers	21
Opinion du vérificateur provincial	33
Sources de renseignements supplémentaires	34

On peut obtenir des exemplaires gratuits
de ce rapport en français ou en anglais en
en faisant la demande à la
librairie du gouvernement de l'Ontario,
880, rue Bay à Toronto.
On peut aussi écrire à
Publications Ontario
880, rue Bay, 5e étage
Toronto (Ontario) M7A 1N8.
Téléphone : 965-6015. Interurbain sans frais :
1-800-268-7540.
Dans le Nord-Ouest de l'Ontario :
0-Zénith 67200.

ISBN 0708-5613

Adresser les demandes de renseignements
généraux sur le Rapport financier au :
Ministère du Trésor et de l'Économie
Bureau du Trésor
Édifice Frost nord, 2e étage
Toronto (Ontario) M7A 1Y7
(416) 965-5273/965-1731

Copies of the report in English or French are
available free from the
Ontario Government Bookstore,
880 Bay St. Toronto.
Out-of-town customers write to
Publications Ontario, 5th Floor,
880 Bay St., Toronto, Ontario, M7A 1N8.
Telephone 965-6015. Toll free long distance
1-800-268-7540.
In Northwestern Ontario, 0-Zenith 67200.

ISSN 0318-4005.

General inquiries regarding the Financial
Report should be directed to:
Ministry of Treasury and Economics
Office of the Treasury
Frost Building North, 2nd Floor
Toronto, Ontario M7A 1Y7
(416) 965-5273/965-1731

Déclaration du trésorier

J'ai le plaisir de présenter le Rapport financier de la province de l'Ontario pour 1989, qui expose les principaux éléments des finances de l'Ontario et comprend un sommaire des états financiers de la province pour l'exercice clos le 31 mars 1989. Les comptes publics pour 1988-1989, qui seront déposés devant l'Assemblée législative plus tard cette année, renfermeront de plus amples renseignements financiers.

Pour la sixième année consécutive, la croissance réelle de l'Ontario a dépassé 4 pour 100, ce qui fait de la période d'expansion économique actuelle la plus longue et la plus marquée depuis celle de 1961 à 1973. Le déficit de 1 479 millions de dollars est le plus bas depuis 1980-1981.

Si vous avez des observations à formuler ou des questions à poser sur le présent rapport, écrivez au Bureau du Trésor du ministère du Trésor et de l'Économie, édifice Frost nord, 2e étage, Queen's Park, Toronto (Ontario) M7A 1Y7.
Téléphone : (416) 965-5273.

Le trésorier de l'Ontario,

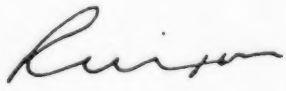

Robert F. Nixon

Toronto, août 1989

Ontario

Rétrospective de l'exercice

Points saillants (en millions de dollars)	**1988-1989**	**1987-1988**
Recettes	37 256	32 453
Dépenses	38 735	34 942
Déficit	1 479	2 489
Autres comptes (nets)	1 429	1 203
Besoins nets de trésorerie	50	1 286
Produit provincial brut*	246 558	224 674

* Calculé selon l'année civile (sous réserve de redressements après publication des statistiques fédérales).

L'économie de l'Ontario

En 1988, l'économie ontarienne a encore fait preuve de vigueur, notamment en raison d'une saine progression de la consommation et des dépenses des entreprises. L'évolution récente de la croissance économique de la province est illustrée dans les graphiques suivants appuyés d'observations.

Croissance du produit provincial brut (PPB) réel

Le PPB exprime en pourcentage le degré de changement survenu dans la valeur de tous les biens et services produits en Ontario. Ce pourcentage est redressé pour tenir compte de l'inflation. La croissance du PPB réel est une indication importante de la vigueur de l'économie de la province. En 1988, le PPB réel s'est accru de 4,9 pour 100.

Graphique 1
Croissance du PPB réel

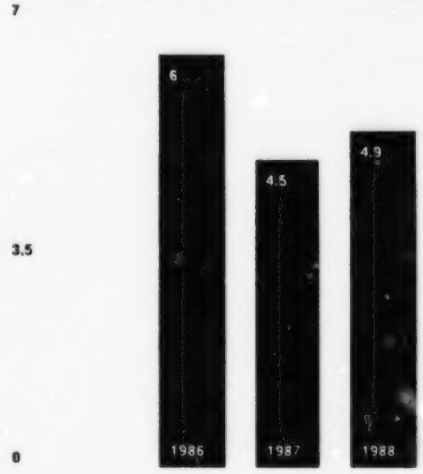

Graphique 2
Comparaison de la croissance du PPB réel - Ontario et Canada de 1983 à 1988

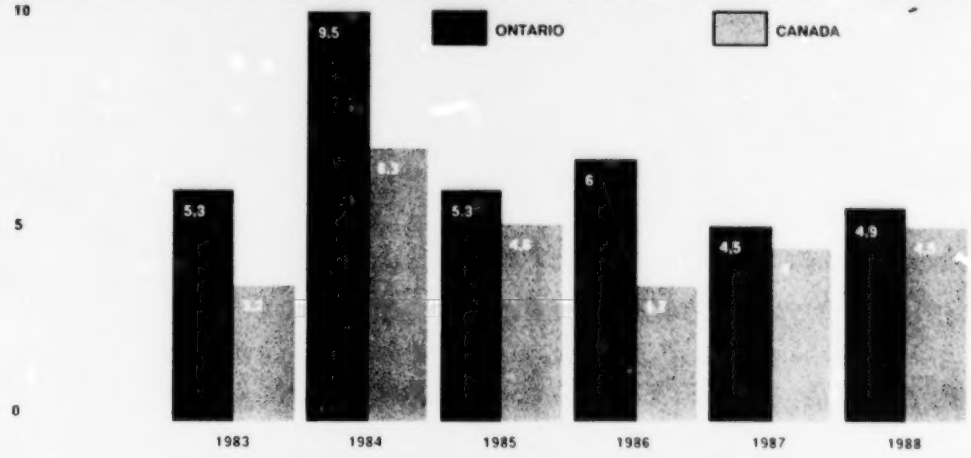

Croissance du PPB réel

Au cours des six dernières années, le PPB réel de l'Ontario s'est accru de plus de 40 pour 100. Cette période a vu l'économie de l'Ontario progresser plus vite que l'économie du reste du Canada.

Comparaison à l'échelle internationale de la croissance de la production réelle

Au cours des six années consécutives de croissance économique en Ontario, la production réelle a dépassé celle de toutes les grandes nations industrialisées, progressant en moyenne de 5,9 pour 100 annuellement.

Graphique 3
Comparaison de la croissance de la production réelle, de 1983 à 1988

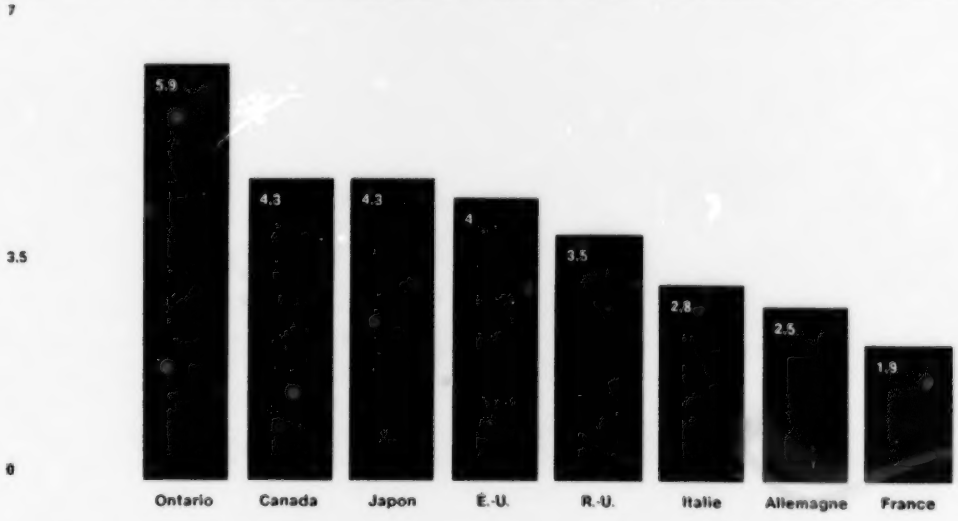

Taux provincial d'inflation

Graphique 4
Taux provincial d'inflation

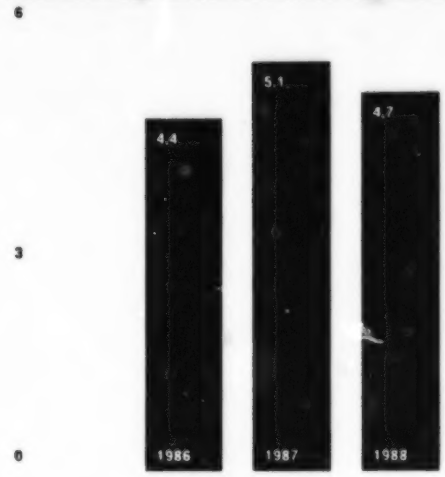

Mesuré selon l'indice des prix à la consommation, le taux d'inflation en Ontario est resté modéré pendant la période d'expansion économique. En 1988, l'inflation a enregistré une hausse de 4,7 pour 100, soit un peu moins que le chiffre de 5,1 pour 100 inscrit en 1987.

Graphique 5
Évolution de l'emploi

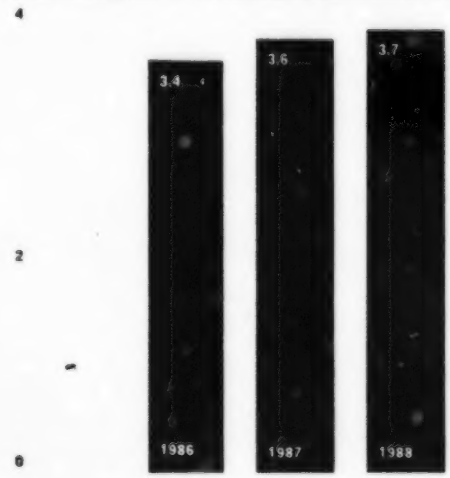

Évolution de l'emploi

La forte croissance économique de l'Ontario a entraîné une augmentation importante de l'emploi, soit 3,7 pour 100, en 1988.

Taux de chômage

Le taux de chômage moyen annualisé a continué de baisser; il est passé de 6,1 pour 100 en 1987 à 5 pour 100 en 1988.

Graphique 6
Taux de chômage

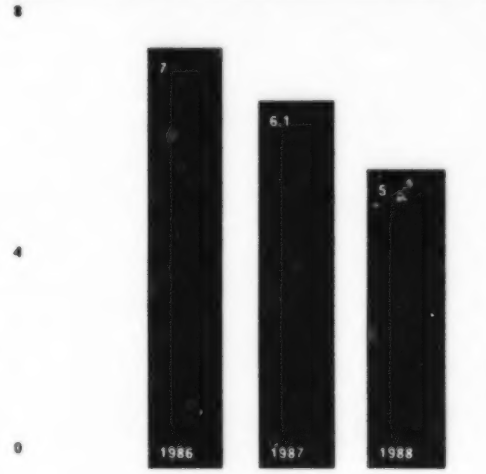

Taux d'intérêt et taux de change

Au cours de l'exercice 1988-1989, le dollar canadien a continué de prendre de la valeur par rapport au dollar américain. Au Canada, le taux préférentiel a été en progression constante tout au long de l'exercice, passant de 9,8 pour 100 à 13,5 pour 100.

Graphique 7
Taux préférentiel/Taux de change d'avril 1988 à mars 1989

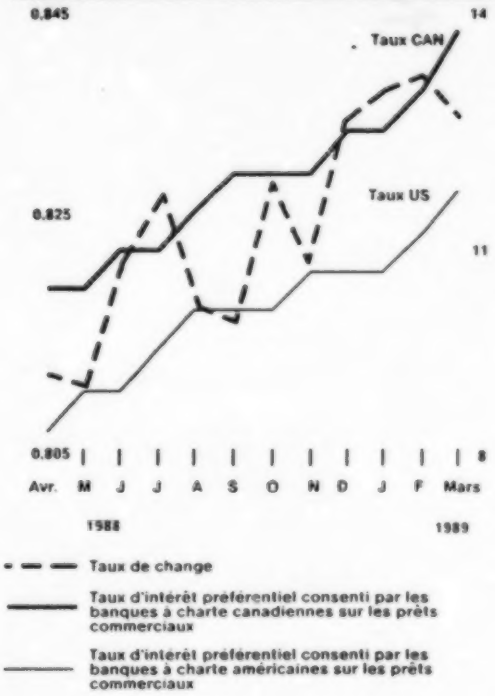

Recettes, en bref

Les recettes de 1988-1989 se sont chiffrées à 37 256 millions de dollars, soit 913 millions de dollars de plus que les prévisions budgétaires. Cette augmentation est presque entièrement attribuable aux redressements apportés en cours d'exercice aux prévisions fédérales des recettes tirées de l'impôt sur le revenu des particuliers pour l'exercice courant et les exercices antérieurs.

Dépenses, en bref

Les dépenses de 1988-1989 se sont élevées à 38 735 millions de dollars, soit 848 millions de dollars de plus que prévu dans le plan budgétaire. De ce dernier montant, 823 millions de dollars résultent du paiement anticipé des quotes-parts pour 1989-1990 aux collèges, universités et conseils scolaires afin qu'ils puissent subvenir à leurs besoins d'immobilisations, et du versement de subventions inconditionnelles aux municipalités.

Déficit

Le déficit de l'exercice clos le 31 mars 1989 a été de 1 479 millions de dollars, soit 65 millions de dollars de moins que selon les prévisions budgétaires. Le graphique 8 illustre la réduction de 1 155 millions de dollars du déficit depuis 1987.

Graphique 8
Déficit
(en milliards de dollars)

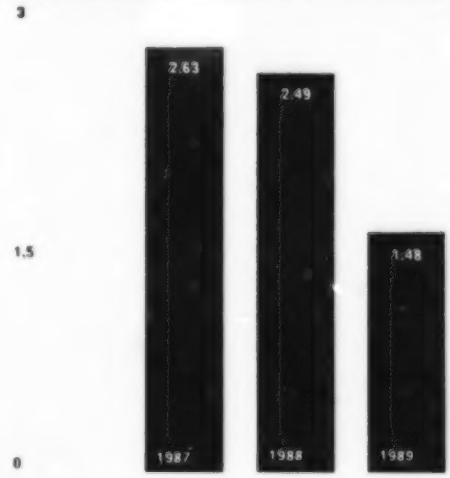

Recettes

En 1989, les recettes se sont élevées à 37 256 millions de dollars. Le graphique 9 indique les principales sources de recettes et leur proportion respective. Une comparaison de ces sources avec les prévisions budgétaires figure au tableau 1.

Recettes fiscales

Les recettes de 11 687 millions de dollars tirées de l'impôt sur le revenu des particuliers ont dépassé de 1 065 millions de dollars les prévisions initiales et résultent de redressements plus élevés que prévu au titre des versements fédéraux pour l'exercice courant et les exercices antérieurs, en particulier pour l'année d'imposition 1987. Cette augmentation a été partiellement neutralisée par une diminution de 251 millions de dollars des paiements fédéraux versés dans le cadre de l'entente de Financement des programmes établis.

La vigueur exceptionnelle du marché du logement a entraîné une hausse de 134 millions de dollars des recettes provenant des droits de cession immobilière. Cette augmentation a été en partie neutralisée par les recettes plus faibles tirées des impôts des compagnies (106 millions de dollars).

Graphique 9
Sources de recettes

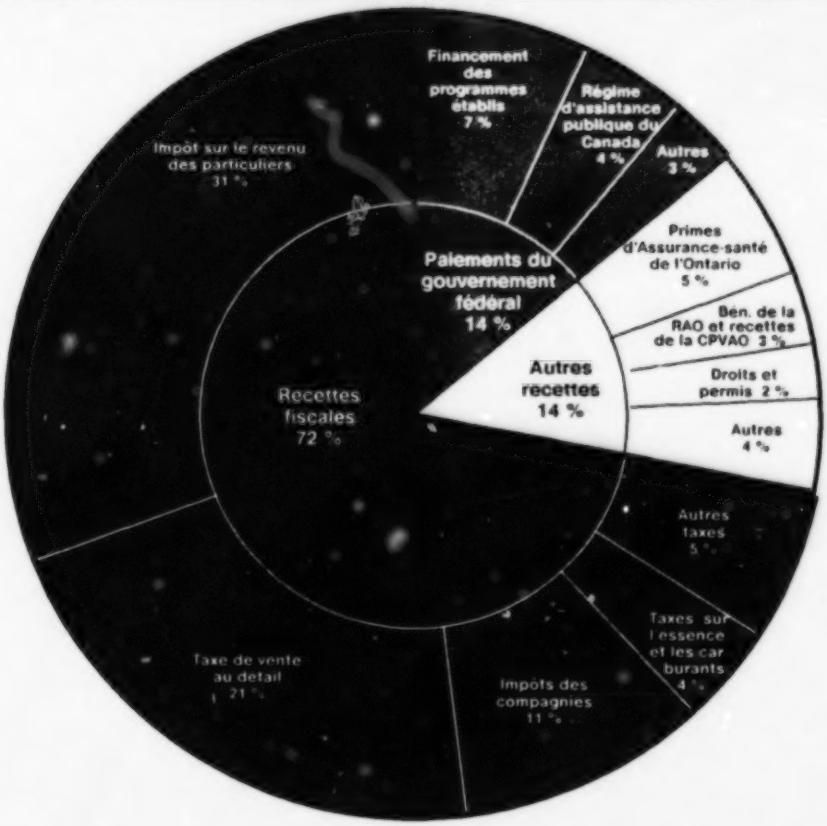

Paiements du gouvernement du Canada

Le gouvernement fédéral a versé au total 5 113 millions de dollars, soit 214 millions de dollars de moins que prévu dans le budget.

Les paiements de Financement des programmes établis ont été inférieurs de 251 millions de dollars aux prévisions budgétaires, ce qui a neutralisé en partie les paiements plus élevés au titre de l'impôt sur le revenu des particuliers. Les paiements reçus dans le cadre du Régime d'assistance publique du Canada ont augmenté de 37 millions de dollars, et témoignent des sommes plus considérables que la province consacre à l'aide sociale, dont les frais sont partagés avec le gouvernement fédéral.

Autres recettes

Les recettes provenant d'autres sources que les impôts et taxes ont été de 7 millions de dollars inférieures au plan budgétaire initial. Les bénéfices de la RAO et les recettes de la CPVAO ont fléchi de 56 millions de dollars et de 16 millions de dollars respectivement, surtout à cause de la baisse des niveaux de consommation. Les bénéfices des loteries se sont accrus de 20 millions de dollars, principalement à la suite d'une augmentation du nombre de billets vendus au cours de la deuxième moitié de l'exercice.

Évolution des principales recettes en 1988-1989 — **Tableau 1**

(en millions de dollars)	[illegible]		Budget		Différence	
Recettes fiscales :						
Impôt sur le revenu des particuliers			10 622		+ 1 065	
Taxe de vente au détail	11 687		7 814		-39	
Impôts des compagnies	7 775		4 329		-106	
Autres	4 223		3 098		+ 214	
	3 312			25 863		+ 1 134
		26 997				
Gouvernement du Canada :						
Financement des programmes établis			3 388		-251	
Régime d'assistance publique du Canada	3 137		1 460		+ 37	
Autres	1 497		479			
	479			5 327		-214
		5 113				
Autres recettes :						
Primes d'Assurance-santé de l'Ontario			1 738		+ 7	
Bénéfices de la RAO et recettes de la CPVAO	1 745		1 116		-72	
Droits et permis	1 044		778		+ 10	
Société des loteries de l'Ontario	788		465		+ 20	
Intérêts sur les dotations en capital, etc.	485		253		+ 12	
Autres	265		803		+ 16	
	819			5 153		-7
		5 146				
Total		37 256		36 343		+ 913

Principaux éléments des dépenses

Les dépenses totales ont atteint 38 735 millions de dollars. Le graphique 10 illustre les dépenses par catégorie.

Les principaux éléments des dépenses sont les paiements de transfert, le coût de la prestation des programmes et l'intérêt sur les titres émis aux fins de la province. Le graphique 11 illustre l'évolution de ces éléments en pourcentage des dépenses totales au cours des cinq dernières années.

Paiements de transfert

Les paiements de transfert comprennent les subventions, les subsides et l'aide accordés aux particuliers et aux organismes gouvernementaux. Ils ont atteint 28 519 millions de dollars, représentant ainsi 73,6 pour 100 des dépenses.

Les graphiques 12, 13 et 14 illustrent l'évolution des paiements de tranfert au cours des cinq dernières années, pour les secteurs de la santé, de l'éducation et des services sociaux.

Graphique 10
Principales catégories de dépenses

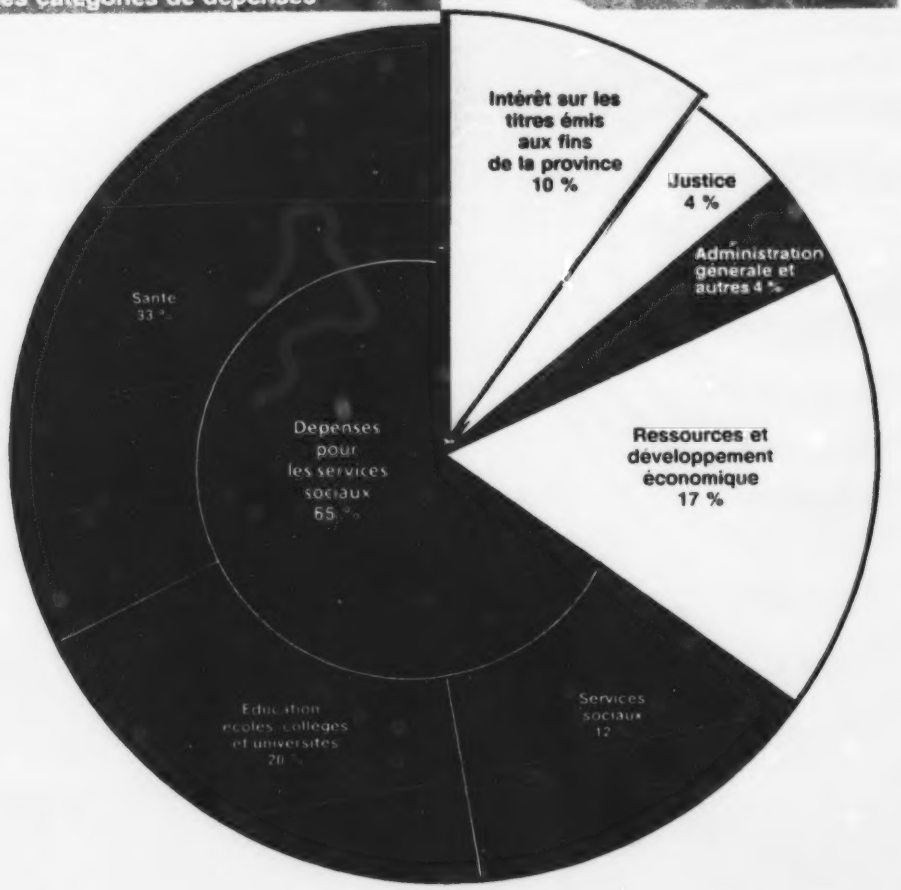

Principaux éléments des dépenses
(en milliards de dollars et en pourcentage)

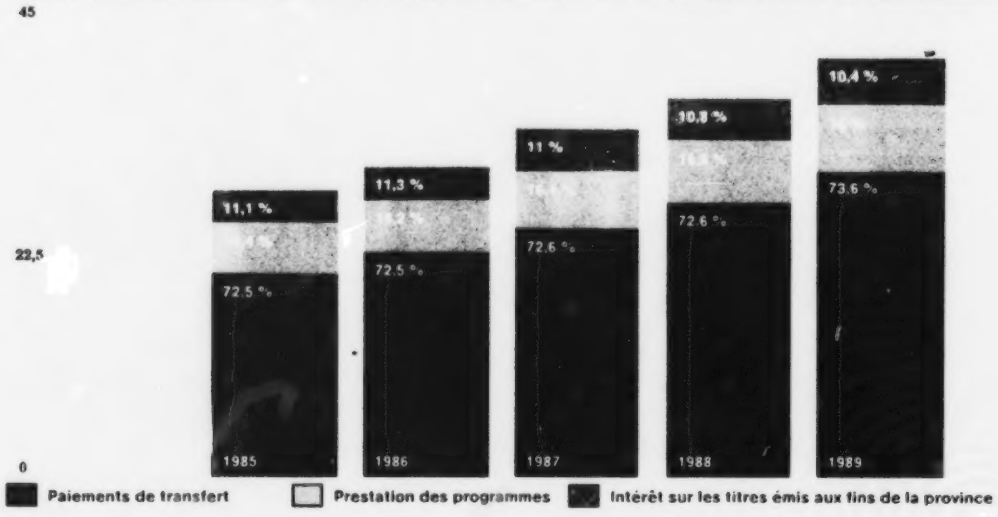

• **Les paiements de transfert pour les services de santé** ont atteint 11 957 millions de dollars et comportaient :

- la somme de 6 087 millions de dollars (51 pour 100) affectée aux dépenses en immobilisations et aux dépenses de fonctionnement des hôpitaux et des installations connexes;
- la somme de 3 937 millions de dollars (33 pour 100) payée aux médecins et autres spécialistes pour les services et soins médicaux fournis dans le cadre de l'Assurance-santé de l'Ontario;
- la somme de 1 332 millions de dollars (11 pour 100) pour les programmes de soins spéciaux et prolongés, les ambulances et les autres services de santé;
- la somme de 575 millions de dollars (4 pour 100) en médicaments sur ordonnance gratuits pour les personnes âgées de 65 ans ou plus.

• **Les paiements de transfert pour l'éducation** ont atteint 7 988 millions de dollars. La province assiste les conseils scolaires pour les écoles élémentaires et secondaires et elle finance les universités, les collèges et autres établissements postsecondaires. Ces paiements de transfert comprennent le paiement anticipé pour 1989-1990 des quotes-parts d'immobilisations. Les principaux paiements comprennent :

Graphique 12
Paiements de transfert - Santé
(en milliards de dollars)

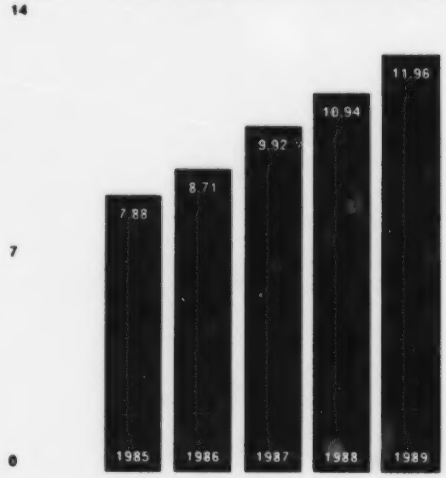

Graphique 13
Paiements de transfert - Éducation
(en milliards de dollars)

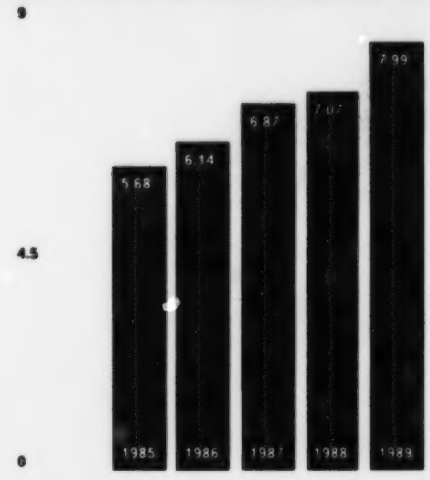

- la somme de 4 451 millions de dollars (56 pour 100) aux conseils scolaires pour leur permettre de faire face à leurs coûts en capital et à leurs dépenses de fonctionnement, y compris 300 millions de dollars de paiements anticipés des quotes-parts d'immobilisations se rapportant à 1989-1990;
- la somme de 2 428 millions de dollars (31 pour 100) au secteur de l'éducation postsecondaire pour les coûts en capital et les dépenses de fonctionnement, y compris 110 millions de dollars de paiements anticipés des quotes-parts d'immobilisations se rapportant à 1989-1990; et
- la somme de 516 millions de dollars (6 pour 100) pour égaler les cotisations des enseignants à la Caisse de retraite des enseignants et au Fonds d'indexation des pensions de retraite et compléter les pensions versées en vertu de ces régimes.

• **Les paiements de transfert pour les services sociaux** se sont élevés à 4 899 millions de dollars. Ces paiements sont effectués principalement par le ministère des Services sociaux et communautaires. Les principaux paiements comprennent :
- la somme de 2 687 millions de dollars (55 pour 100) pour le maintien du revenu des personnes ayant besoin d'aide à long terme et les subsides versés aux municipalités pour financer leurs programmes d'aide temporaire;
- la somme de 732 millions de dollars (15 pour 100) pour les programmes d'aide à l'enfance, versée notamment aux sociétés d'aide à l'enfance, aux garderies, aux services de santé mentale et pour des programmes destinés aux jeunes contrevenants; et
- la somme de 572 millions de dollars (12 pour 100) versée par le ministère du Revenu sous forme de subventions d'impôt foncier et de taxe de vente ainsi que de prestations du régime de revenu annuel garanti, toutes destinées aux personnes âgées de l'Ontario.

Graphique 14
Paiements de transfert - Services sociaux
(en milliards de dollars)

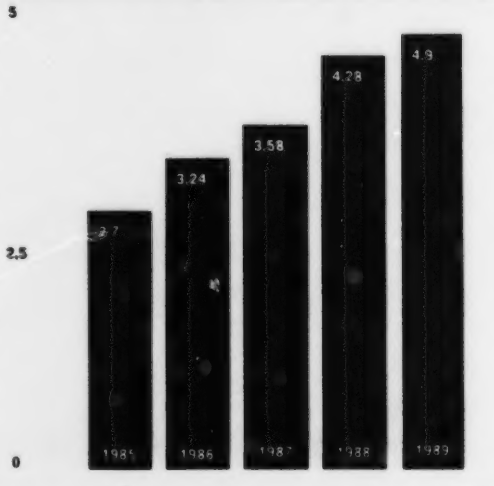

• **Les paiements de transfert aux administrations locales**, qui ont pour but d'étayer les programmes généraux des municipalités à des fins autres que la santé, l'éducation et les services sociaux, ont atteint 2 717 millions de dollars, y compris le paiement anticipé de quotes-parts se rapportant à 1989-1990. Les principaux paiements comprennent :
- la somme de 1 282 millions de dollars versée aux municipalités sous forme de subventions inconditionnelles et qui inclut des paiements anticipés de 413 millions de dollars;

- les subsides de 685 millions de dollars versés aux municipalités pour leurs programmes routiers; et
- les subsides de 336 millions de dollars pour les dépenses en immobilisations et les dépenses de fonctionnement des municipalités pour leurs réseaux de transport.

Prestation des programmes

Le coût de la prestation des programmes, constitué des salaires et des avantages sociaux des fonctionnaires ainsi que d'autres frais directs de fonctionnement, a atteint 6 184 millions de dollars, soit 16 pour 100 du total des dépenses, contre 16,6 pour 100 pour l'exercice précédent. Cette diminution est le résultat, notamment, de compressions salariales (2 pour 100) et de restrictions des frais directs de fonctionnement (6 pour 100).

Graphique 15
Prestation des programmes (en pourcentage du total des dépenses)

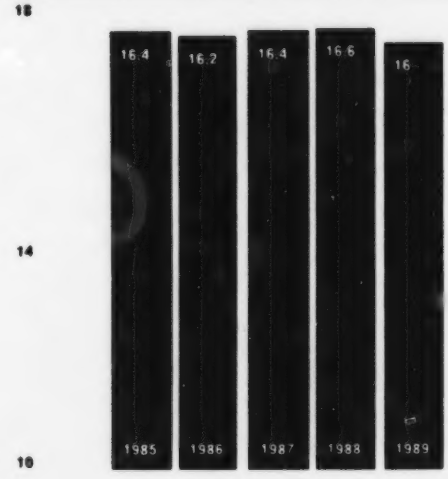

Intérêt sur les titres émis aux fins de la province

Le coût de l'intérêt associé à la dette constituée des titres émis aux fins de la province s'élève à 4 032 millions de dollars, soit 10,4 pour 100 des dépenses, par rapport à 10,8 pour 100 lors de l'exercice précédent. En pourcentage des recettes, le coût de l'intérêt est de 10,8 pour 100, en baisse par rapport au chiffre de 11,6 pour 100 pour l'exercice précédent.

Graphique 16
Intérêt sur les titres émis aux fins de la province (en pourcentage des dépenses/recettes)

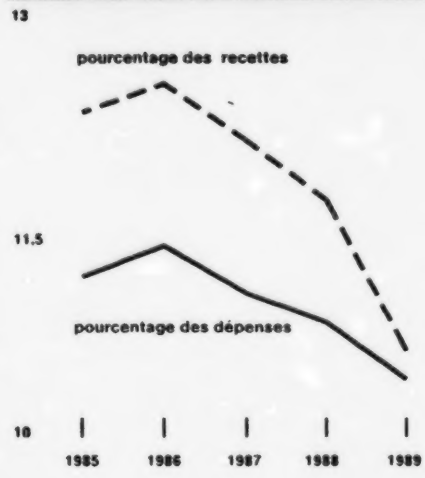

Dotations en capital

Les dotations en capital de la province sont destinées, entre autres, à des projets d'immobilisations concernant notamment les routes provinciales et la part de la province aux dépenses en immobilisations engagées par les municipalités, les hôpitaux, les universités, les conseils scolaires et d'autres organismes relevant du gouvernement provincial ainsi que les projets entrepris conjointement avec le secteur privé.

Pour l'exercice 1988-1989, ces dotations en capital se sont élevées à 3 268 millions de dollars, en hausse par rapport aux 2 623 millions de dollars de l'exercice précédent.

Autres comptes

Les autres comptes englobent l'administration des caisses de retraite et des autres fonds de prestations, les activités de prêt et de dotation en capital et les fonds créés à des fins spéciales. Ces activités ont donné lieu à des rentrées nettes de 1 429 millions de dollars dans le Trésor, soit 358 millions de dollars de plus que prévu dans le budget de 1988-1989.

Caisses de retraite et autres fonds de prestations

Les rentrées de ces fonds proviennent des contributions de l'employeur et des cotisations des employés ainsi que du revenu d'intérêt des fonds destinés principalement aux fonctionnaires, aux députés et aux juges provinciaux, ainsi que du Fonds d'indexation des pensions de retraite. La somme nette des rentrées de ces fonds, composée des dépôts et du revenu d'intérêt, déduction faite des ponctions, se monte à 906 millions de dollars.

Prêts et dotations en capital

Les prêts, avances et dotations en capital accordés aux différents organismes de la Couronne et aux administrations locales se sont élevés à 106 millions de dollars.

Les remboursements des prêts et des avances ont atteint 202 millions de dollars, pour une rentrée nette de 96 millions de dollars.

Comptes créés à des fins spéciales

Les rentrées nettes en provenance de ces comptes, qui se chiffrent à 427 millions de dollars, comprennent principalement les dépôts de la Caisse d'épargne de l'Ontario. La Caisse compte 21 succursales en Ontario, qui offrent des comptes de chèques portant intérêt et des certificats de placement garanti. Tous les dépôts et les certificats sont entièrement garantis par la province. Les fonds en sus des sommes requises pour les opérations quotidiennes sont remis au trésorier de l'Ontario. Le solde en dépôt à la clôture de l'exercice était de 1 450 millions de dollars, soit 377 millions de dollars de plus que l'exercice précédent; cette augmentation est principalement attribuable aux certificats de placement garanti nouvellement offerts au cours de l'exercice 1988-1989.

Autres comptes (nets) — **Tableau 2**

(en millions de dollars)	Budget 1988-1989		Réel 1987-1988
Caisses de retraite et autres fonds de prestations - rentrées nettes	885	**906**	824
Prêts, avances et dotations en capital à différents organismes de la Couronne et aux administrations locales - remboursements nets	54	**96**	226
Comptes créés à des fins spéciales - augmentation nette des fonds	132	**427**	153
Total (net)	1 071	**1 429**	1 203

Dette

Dette de l'Ontario

La dette de l'Ontario, qui atteint 39 014 millions de dollars, inclut toutes les obligations contractées par la province à ses fins. Elle comprend des débentures, des billets et des bons du Trésor s'élevant à 29 522 millions de dollars, des engagements de 7 887 millions de dollars à l'égard des caisses de retraite et des autres fonds de prestations et une somme de 1 605 millions de dollars sous forme de comptes créés à des fins spéciales, principalement des dépôts de la Caisse d'épargne de l'Ontario.

La croissance constante de l'économie ontarienne, jumelée à la réduction du déficit et aux remboursements de la dette, a entraîné la diminution de la dette de l'Ontario en pourcentage du produit provincial brut à 15,8 pour 100 en 1988-1989, en comparaison de 16,5 pour 100 l'exercice précédent.

Comme l'illustre le graphique 17, la province a emprunté des fonds surtout à la Caisse de retraite des enseignants (CRE) et au Régime de pensions du Canada (RPC).

La Commission du régime de retraite des enseignants, qui administre la Caisse de retraite des enseignants de l'Ontario, est présentement tenue d'investir des fonds dans des titres provinciaux. Un projet de loi a été déposé pour permettre au conseil indépendant chargé d'administrer le régime et la caisse d'investir sur les marchés financiers. En 1988-1989, la province a emprunté 1 620 millions de dollars à la CRE, ce qui a porté à 13 093 millions de dollars le total de la dette provinciale envers la caisse.

La part du RPC mise à la disposition de l'Ontario est proportionnelle à la part que représentent les cotisations des résidents de l'Ontario par rapport au total des contributions au régime. En 1988-1989, la province n'a pas emprunté au régime à ses propres fins et elle lui a remboursé 412 millions de dollars, réduisant ainsi la dette aux fins de la province à l'égard du régime à 13 981 millions de dollars.

Ontario Hydro

La province contracte également des emprunts aux États-Unis et auprès du Régime de pensions du Canada au nom d'Ontario Hydro. Le produit de ces emprunts est avancé à Ontario Hydro en échange d'obligations comportant des modalités identiques à celles des titres émis par l'Ontario. Sur la dette qui s'élevait à 7 789 millions de dollars au 31 mars 1989, 5 692 millions de dollars (4 770 millions de dollars US) provenaient d'emprunts effectués aux États-Unis et 2 097 millions de dollars provenaient du RPC. En outre, la province garantit les titres émis par Ontario Hydro. Au 31 mars 1989, ce passif éventuel atteignait 19 259 millions de dollars.

Dette consolidée du secteur public de l'Ontario

Le tableau 3 donne une répartition de la dette du secteur public de l'Ontario qui comprend :

- les titres émis par l'Ontario aux fins de la province;
- les engagements de l'Ontario à l'égard des régimes de retraite et des comptes créés à des fins spéciales;
- les titres émis par la province pour le compte d'Ontario Hydro;
- les obligations émises par Ontario Hydro et garanties par la province; et
- une estimation des autres éléments de la dette du secteur public (sous forme d'obligations, de débentures et de billets, à l'exclusion des fonds d'amortissement et des titres rachetés et détenus par le secteur public) engagée par les organismes provinciaux, les administrations locales et les secteurs universitaire et hospitalier.

La méthode décrite plus haut à l'égard de la dette fait ressortir les effets de la politique de l'Ontario visant à centraliser les finances du secteur public en ayant recours aux moyens financiers de la province pour financer en grande partie les administrations locales et ses organismes. La province limite également l'utilisation de sa garantie, la restreignant presque exclusivement aux emprunts contractés par Ontario Hydro.

Graphique 17
Principaux éléments de la dette de l'Ontario

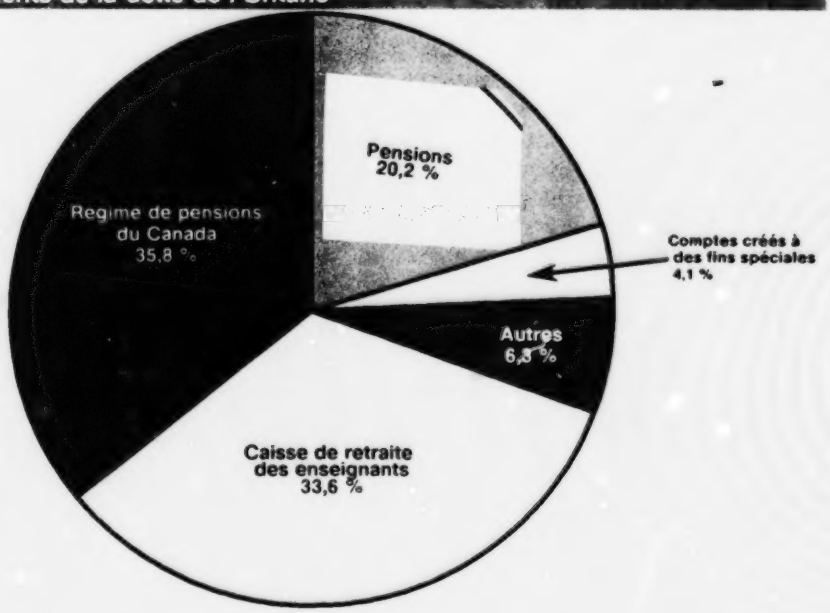

Dette consolidée du secteur public de l'Ontario — Tableau 3

au 31 mars (en millions de dollars)			Chiffres 1988	
Dette de l'Ontario				
Dette contractée aux fins de la province		29 522		28 822
Autres :				
- Caisses de retraite et autres fonds de prestations	7 887		6 981	
- Comptes créés à des fins spéciales	1 605	9 492	1 178	8 159
		39 014		36 981
Dette de Ontario Hydro				
Dette contractée par la province		7 789		7 541
Dette garantie par la province*		19 259		17 487
		27 048		25 028
Autres éléments de la dette du secteur public (estimation)		3 987		4 025
Total de la dette consolidée du secteur public de l'Ontario		70 049		66 034

* La dette garantie exclut les prêts bancaires et le montant cumulé de la dette contractée par Ontario Hydro pour le remboursement anticipé qui était de 1 075 millions de dollars en 1989 (1 062 millions de dollars en 1988).

Principales statistiques économiques et financières

au 31 mars (en millions de dollars)	1988-1989	1987-1988	1986-1987	1985-1986	1984-1985
Recettes	37 256	32 453	29 544	26 240	23 893
Dépenses	38 735	34 942	32 178	28 854	26 452
Déficit	1 479	2 489	2 634	2 614	2 559
Autres comptes (nets)	1 429	1 203	1 286	1 009	857
Besoins nets de trésorerie	50	1 286	1 348	1 605	1 702
Opérations de la dette provinciale (nettes)	700	901	1 194	2 102	2 090
Opérations de la dette d'Ontario Hydro (nettes)	248	(245)	(403)	(17)	719
Dette/obligations de l'Ontario					
Dette contractée - aux fins de la province	29 522	28 822	27 921	26 695	24 593
Autres	9 492	8 159	7 182	6 209	5 448
Dette/obligations de l'Ontario	39 014	36 981	35 103	32 904	30 041
Ontario Hydro - dette contractée par la province	7 789	7 541	7 786	8 189	8 206
Passif éventuel (principalement Ontario Hydro)	20 559	18 595	17 603	15 963	14 220
Produit provincial brut aux prix du marché[1]	246 558	224 674	205 247	185 944	171 499
Revenu des particuliers (en Ontario) par habitant[1] (d'après la population au 1er juin) (en dollars)	21 596	20 200	18 792	17 623	16 422
Dette/PPB de l'Ontario (en %)	15,8	16,5	17,1	17,7	17,5

[1] Le produit provincial brut et le revenu des particuliers sont calculés pour l'année civile. Les chiffres figurant dans une colonne relative à un exercice donné correspondent donc aux statistiques recueillies pour l'année civile précédente.

Graphique 18
Déficit en pourcentage du PPB

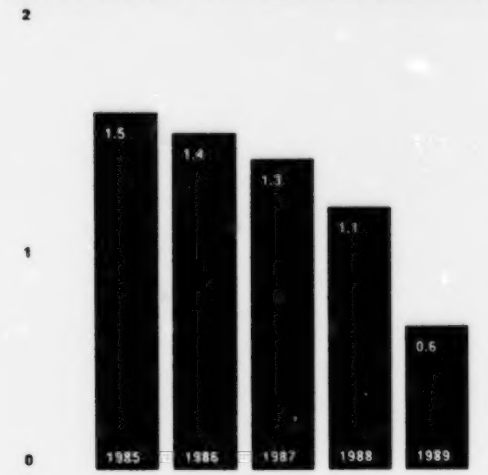

Graphique 19
Déficit (en dollars par habitant)

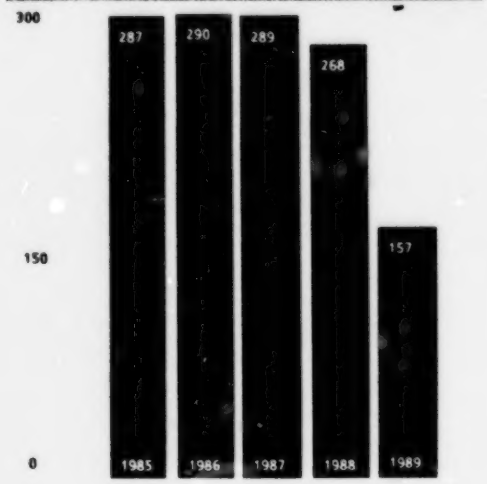

Graphique 20
Dette de l'Ontario en pourcentage du PPB

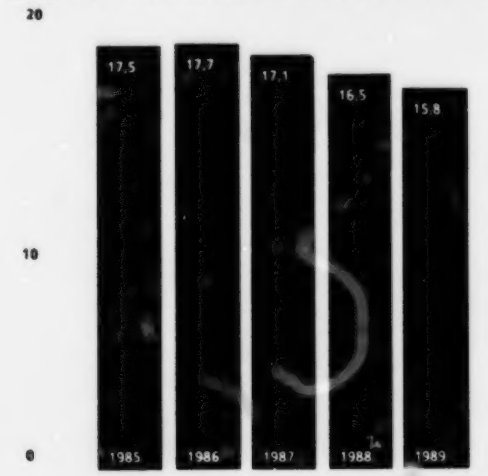

Graphique 21
Mois de recettes nécessaires pour rembourser la dette de l'Ontario

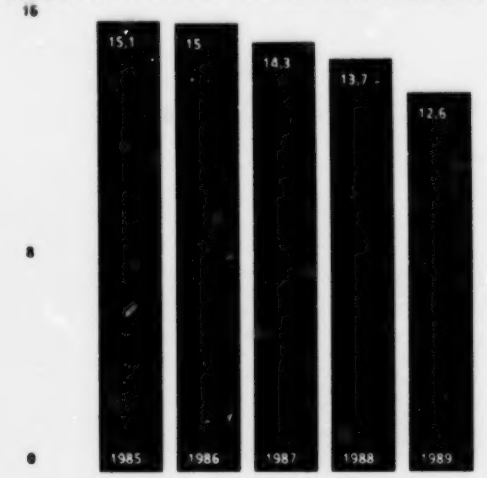

États financiers de 1989

Résumé des principales conventions comptables	21
État des opérations financières	23
État des recettes	24
État des dépenses	25
État des autres comptes	26
État des opérations de la dette	27
État de la situation financière	28
Notes complémentaires	29
Opinion du vérificateur provincial	33

Résumé des principales conventions comptables

Entité comptable

Les états financiers, préparés selon le concept du Trésor, présentent une comptabilité des ressources financières obtenues par l'Assemblée législative de l'Ontario. Les conventions comptables adoptées par la province conviennent le mieux pour le dépôt devant l'Assemblée législative; ainsi, les opérations financières des ministères sont présentées comme des mouvements de trésorerie. Seules les activités des sociétés de la Couronne, des conseils et des commissions qui ont reçu des sommes du Trésor ou y ont contribué sont inscrites.

Système comptable

La comptabilité de caisse utilisée par la province est modifiée de façon à accorder 30 jours supplémentaires pour le paiement des dettes contractées pendant l'exercice qui vient de se terminer et de certaines opérations hors caisse. Toutefois, la date de clôture pour les écritures relatives aux rentrées de fonds est le 31 mars dans le cas de l'encaisse reçue.

Les prêts et les avances sont inscrits comme éléments d'actif financier, s'ils sont censés être remboursés et s'ils font l'objet de modalités spécifiques. La valeur de ces éléments d'actif est périodiquement redressée, lorsqu'on peut raisonnablement établir que la valeur des titres cédés en garantie des prêts et avances a diminué ou lorsque l'avoir de la province a peu de chances d'être entièrement recouvré. On a donné à la participation dans les sociétés de la Couronne une valeur symbolique de 1 $.

Conformément à la loi, les caisses de retraite et autres fonds de prestations sont considérés comme éléments du passif du Trésor et comprennent les contributions paritaires des employés et du gouvernement, les intérêts accumulés sur les soldes des fonds ainsi que tout montant versé pour l'amortissement des dettes non provisionnées. La diminution des soldes des fonds est attribuable aux prestations versées aux personnes retraitées.

Les opérations financières de la province sont comptabilisées en quatre catégories :

Recettes

Les recettes comprennent les sommes obtenues grâce aux impôts, taxes, primes, droits et permis, les paiements du gouvernement fédéral dans le cadre des programmes fiscaux et des programmes à frais partagés, ainsi que le revenu des placements.

Dépenses

Les dépenses relatives aux programmes gouvernementaux comprennent les paiements de transfert versés aux particuliers, aux administrations locales et aux établissements, les intérêts sur les titres émis aux fins de la province, les salaires et les avantages sociaux, les paiements pour les biens et services ainsi que les additions aux immobilisations. Le coût des immobilisations est imputé aux dépenses au moment de l'achat ou de la construction puisqu'il n'est pas dissocié des autres services publics.

Autres comptes

Les autres comptes sont constitués des prêts, dotations en capital et opérations administratives des comptes créés à des fins spéciales du gouvernement, ce qui comprend les prêts, les avances et les dotations en capital, les caisses de retraite et autres fonds de prestations et les comptes créés à des fins spéciales. Ces comptes sont des éléments d'actif et de passif.

Prêts, avances et dotations en capital

Cette catégorie couvre les prêts et les dotations en capital effectués par le gouvernement de l'Ontario dans différents organismes, sociétés de la Couronne et administrations locales.

Caisses de retraite et autres fonds de prestations

Les caisses de retraite et autres fonds de prestations, destinés aux employés du gouvernement, aux membres de l'Assemblée législative et aux juges provinciaux, sont constitués des cotisations des employés et des contributions de l'employeur ainsi que des intérêts gagnés et les paiements au titre de l'amortissement, moins les paiements effectués.

Comptes créés à des fins spéciales

Les comptes créés à des fins spéciales sont généralement établis par texte législatif et administrés par la province. On relève comme principaux exemples les dépôts à la Caisse d'épargne de l'Ontario, au Fonds des puits d'extraction et des carrières et au Fonds d'indemnisation des victimes d'accidents de véhicules automobiles.

Financement

Le financement comprend les opérations de la dette, la variation nette de l'encaisse et des placements temporaires.

Les opérations de la dette regroupent les emprunts contractés et remboursés par le gouvernement aux fins de la province.

Actif financier, déficit cumulé et passif

Actif financier

Les éléments d'actif financier, qui représentent les sommes dues par des tiers au Trésor, proviennent des transactions au comptant.

Déficit cumulé

Le déficit cumulé par la province correspond à la différence entre son passif et son actif. L'évolution du déficit cumulé, d'un exercice à l'autre, correspond à la différence, positive ou négative, entre les recettes et les dépenses.

Passif

Le passif correspond aux créances de tiers exigibles du Trésor.

La dette contractée aux fins de la province comprend les débentures, les billets et les bons du Trésor qui sont inscrits à la valeur nominale. On a recours aux ressources générales de la province pour effectuer le remboursement continu et régulier de la dette et aucun fonds d'amortissement n'a été créé à cet effet.

Parmi les autres éléments de passif, on relève les caisses de retraite et autres fonds de prestations ainsi que les dépôts à la Caisse d'épargne de l'Ontario et d'autres comptes créés à des fins spéciales.

Passif éventuel

Le passif éventuel de la province correspond aux garanties consenties par le trésorier de l'Ontario et aux créances substantielles exigibles de la Couronne. Le passif éventuel en devises étrangères est converti en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice.

Ontario Hydro

Les avances consenties à Ontario Hydro et la dette engagée pour son compte désignent des sommes empruntées de la part d'Ontario Hydro. La province émet des titres dont elle avance le produit à Ontario Hydro en échange d'obligations ayant les mêmes modalités. Comme ces opérations, le remboursement et le coût du service de la dette constituent une option de financement et ne font pas partie à proprement parler du plan budgétaire de la province, ils sont classés séparément. Les avances et la dette contractée sont converties en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice.

État des opérations financières

Province de l'Ontario			
pour l'exercice clos le 31 mars 1989 (en millions de dollars)	Budget 1989		Réel 1988
Recettes	36 343	**37 256**	32 453
Dépenses	37 887	**38 735**	34 942
Déficit	1 544	**1 479**	2 489
Autres comptes (nets)			
Caisses de retraite et autres fonds de prestations	885	**906**	824
Prêts, avances et dotations en capital	54	**96**	226
Comptes créés à des fins spéciales	132	**427**	153
Total des autres comptes	1 071	**1 429**	1 203
Besoins nets de trésorerie	473	**50**	1 286
Financement			
Opérations de la dette			
Produit de l'émission d'emprunts, net des rachats	755	**700**	901
(Augmentation)/diminution de l'encaisse et des placements temporaires	(282)	**(650)**	385
Financement total	473	**50**	1 286

Voir le résumé des principales conventions comptables et les notes complémentaires qui font partie intégrante des présents états financiers.

État des recettes

Recettes fiscales			
Impôt sur le revenu des particuliers	10 622	**11 687**	9 859
Taxe de vente au détail	7 814	**7 775**	6 305
Impôts des compagnies	4 329	**4 223**	3 600
Taxe sur l'essence	1 214	**1 230**	1 035
Taxe sur le tabac	776	**750**	639
Droits de cession immobilière	500	**634**	471
Taxe sur les carburants	325	**309**	291
Impôt sur les bénéfices miniers	45	**135**	13
Imposition réciproque	93	**109**	91
Taxe sur le pari mutuel	80	**79**	75
Impôt sur le revenu des services publics	50	**54**	90
Autres	15	**12**	11
	25 863	**26 997**	22 480
Autres recettes			
Primes de l'Assurance-santé de l'Ontario	1 738	**1 745**	1 723
Bénéfices des commissions et sociétés de la Couronne			
Régie des alcools de l'Ontario	701	**645**	651
Société des loteries de l'Ontario	465	**485**	470
Droits d'immatriculation des véhicules	513	**509**	506
Recettes de la Commission des permis de vente d'alcool de l'Ontario	415	**399**	351
Autres droits et permis	265	**279**	249
Intérêts sur les prêts, avances et dotations en capital	253	**265**	295
Redevances	208	**187**	177
Facturation des services publics	120	**137**	145
Ventes et locations	110	**131**	96
Amendes	125	**113**	104
Divers	240	**251**	222
	5 153	**5 146**	4 989
Gouvernement du Canada			
Financement des programmes établis	2 925	**2 674**	2 773
Services complémentaires de santé	463	**463**	436
Régime d'assistance publique du Canada	1 460	**1 497**	1 305
Entente nationale sur la formation professionnelle	102	**114**	131
Expansion du bilinguisme	57	**48**	50
Jeunes contrevenants	64	**56**	64
Réadaptation professionnelle	32	**30**	33
Autres	224	**231**	192
	5 327	**5 113**	4 984

Voir le résumé des principales conventions comptables et les notes complémentaires qui font partie intégrante des présents états financiers.

État des dépenses

Ministère			
Agriculture et Alimentation	567	**511**	566
Procureur général	405	**415**	382
Direction générale des affaires autochtones	5	**3**	2
Affaires civiques	46	**46**	39
Collèges et Universités	2 583	**2 668**	2 391
Services sociaux et communautaires	4 308	**4 312**	3 775
Consommation et Commerce	152	**146**	135
Services correctionnels	423	**410**	402
Culture et Communications	253	**256**	227
Éducation	4 799	**5 111**	4 447
Énergie	45	**38**	43
Environnement	426	**415**	385
Institutions financières	36	**37**	31
Services gouvernementaux	643	**620**	542
Santé	12 689	**12 565**	11 529
Logement	468	**421**	333
Industrie, Commerce et Technologie	171	**156**	173
Fonds de technologie	100	**62**	20
Affaires intergouvernementales	9	**9**	9
Travail	126	**119**	107
Direction générale de la condition féminine	18	**16**	17
Bureaux des corps législatif et exécutif	12	**11**	10
Conseil de gestion	40	**38**	37
Affaires municipales	976	**1 383**	922
Richesses naturelles	558	**577**	552
Développement du Nord et Mines	305	**291**	239
Office des personnes handicapées	7	**7**	6
Office des personnes âgées	9	**6**	5
Revenu	830	**799**	786
Formation professionnelle	408	**402**	385
Solliciteur général	450	**447**	405
Tourisme et Loisirs	184	**177**	169
Transports	2 078	**2 067**	1 914
Trésor et Économie	29	**28**	28
Projets de développement économique	50	**41**	45
Intérêt sur les titres émis aux fins de la province	4 080	**4 032**	3 771
Autres	99	**93**	113
Réductions et contraintes budgétaires (note 11)	(500)		

Voir le résumé des principales conventions comptables et les notes complémentaires qui font partie intégrante des présents états financiers.

État des autres comptes

Caisses de retraite et autres fonds de prestations			
DÉPÔTS :			
Caisse de retraite des fonctionnaires	878	**873**	789
Fonds d'indexation des pensions de retraite	378	**387**	345
Autres	30	**26**	24
	1 286	**1 286**	1 158
PONCTIONS :			
Caisse de retraite des fonctionnaires	237	**231**	206
Fonds d'indexation des pensions de retraite	153	**138**	119
Autres	11	**11**	9
	401	**380**	334
Dépôts nets dans les caisses de retraite et les autres fonds de prestations	885	**906**	824
Prêts, avances et dotations en capital			
REMBOURSEMENTS :			
Sociétés, conseils et commissions			
Sociétés de développement	45	**66**	71
Autres	8	**14**	152
Administrations locales	33	**43**	43
Conseils scolaires	40	**40**	45
Installations de traitement des eaux et d'évacuation des déchets	25	**26**	34
Autres prêts, avances et dotations en capital	24	**13**	25
	175	**202**	370
VERSEMENTS :			
Sociétés, conseils et commissions			
Sociétés de développement	75	**67**	103
Installations de traitement des eaux et d'évacuation des déchets	23	**24**	20
Administrations locales	22	**15**	20
Autres prêts, avances et dotations en capital	1		1
	121	**106**	144
Remboursements nets des prêts, avances et dotations en capital	54	**96**	226

Voir le résumé des principales conventions comptables et les notes complémentaires qui font partie intégrante des présents états financiers.

État des autres comptes (suite)

Province de l'Ontario

pour l'exercice clos le 31 mars 1989 (en millions de dollars)	Budget 1989	Réel 1989	Réel 1988
Comptes créés à des fins spéciales (nets)			
Caisse d'épargne de l'Ontario	120	377	161
Autres	12	50	(8)
Dépôts nets dans les comptes créés à des fins spéciales	132	427	153
Total net des autres comptes	1 071	1 429	1 203

Voir le résumé des principales conventions comptables et les notes complémentaires qui font partie intégrante des présents états financiers.

État des opérations de la dette

Province de l'Ontario

pour l'exercice clos le 31 mars 1989 (en millions de dollars)	Budget 1989	Réel 1989	Réel 1988
Produit des emprunts contractés			
Caisse de retraite des enseignants	1 675	1 620	1 620
Fonds de placement du Régime de pensions du Canada			42
Produit total des emprunts contractés	1 675	1 620	1 662
Emprunts remboursés			
Caisse de retraite des enseignants			176
Fonds de placement du Régime de pensions du Canada	420	412	376
Autres débentures et billets	500	508	209
Montant total des emprunts remboursés	920	920	761
Opérations nettes de la dette	755	700	901

Voir les principales conventions comptables et les notes complémentaires qui font partie intégrante des présents états financiers.

État de la situation financière

Actif financier		
Encaisse et placements temporaires (note 1)	2 244	1 594
Dotations en capital des installations de traitement des eaux et d'évacuation des déchets (au coût moins les recouvrements) (note 2)	466	468
Prêts aux administrations locales	380	448
Avances aux sociétés, conseils et commissions (note 3)	370	383
Autres prêts	55	68
	3 515	2 961
Avances à Ontario Hydro garanties par des obligations (note 4)	7 789	7 541
Total de l'actif financier	11 304	10 502
Déficit cumulé	35 499	34 020
	46 803	44 522
Passif		
Dette contractée aux fins de la province (note 5)	29 522	28 822
Caisses de retraite et autres fonds de prestations (note 6)	7 887	6 981
Dépôts à la Caisse d'épargne de l'Ontario	1 450	1 073
Comptes créés à des fins spéciales	155	105
Total du passif aux fins de la province	39 014	36 981
Dette contractée pour Ontario Hydro (note 5)	7 789	7 541
	46 803	44 522
Passif éventuel (note 8)	20 559	18 595

Voir le résumé des principales conventions comptables et les notes complémentaires qui font partie intégrante des présents états financiers.

Le Bureau du Trésor assume la pleine et entière responsabilité des états financiers de la province de l'Ontario pour l'exercice clos le 31 mars 1989, et des notes complémentaires, qui ont été préparés conformément aux conventions comptables décrites dans le Résumé des principales conventions comptables. Le Bureau du Trésor estime que ces états financiers ont été rédigés en bonne et due forme, qu'ils sont complets et qu'ils comprennent tous les renseignements disponibles au 20 juillet 1989.

M. Mogford

M. MOGFORD, trésoriere adjointe de l'Ontario et sous-ministre de l'Économie

C. Moszynski

C. MOSZYNSKI, C.G.A., directrice intérimaire des politiques sur la comptabilité et l'information financière

Notes complémentaires

(Tous les chiffres des tableaux sont en millions de dollars.)

1. Encaisse et placements temporaires

Les placements temporaires, constitués principalement de titres à court terme négociables émis ou garantis par des banques à charte canadiennes et les gouvernements provincial et fédéral, sont comptabilisés au coût.

2. Dotations en capital des installations de traitement des eaux et d'évacuation des déchets

Le ministère de l'Environnement octroie un nombre considérable de contrats pour la construction des réseaux d'adduction d'eau et d'égouts desservant les municipalités. Ces dotations en capital sont recouvrées au cours de la durée des ententes intervenues avec les municipalités.

Une tranche de 393 millions de dollars du total de ces apports est attribuable à des accords pour des projets appartenant à la province, laquelle facture directement les usagers de ces services. Le produit de ces facturations sert à amortir l'apport en capital sur des périodes pouvant atteindre quarante ans, à payer les frais d'exploitation et à produire un rendement sur le capital investi.

D'autres accords prévoient l'accumulation dans un fonds d'amortissement de la principale tranche des paiements annuels d'amortissement. Le solde accumulé dans ces fonds, qui s'élevait à 26 millions de dollars au 31 mars 1989 (36 millions de dollars en 1988), a permis de réduire le compte de dotations en capital.

3. Avances aux sociétés, conseils et commissions

	1989	1988
Sociétés de développement	290 $	290 $
Autres	80	93
	370 $	383 $

La province avance des fonds pour les prêts accordés par les sociétés de développement. Elle les défraie également du coût de tous les frais d'administration, des prêts consentis à des taux d'intérêt peu élevés et des frais engagés pour honorer les garanties, qui s'est élevé à la somme totale de 29 millions de dollars en 1989 (19 millions de dollars en 1988). Les avances consenties à ces sociétés sont réduites du montant des remises de dettes et du montant des radiations, soit au total 13 millions de dollars en 1989 (23 millions de dollars en 1988).

4. Avances à Ontario Hydro

La province émet des titres dont elle avance le produit à Ontario Hydro en échange d'obligations ayant les mêmes modalités. Ces opérations, le remboursement et le coût du service de la dette qui en résultent constituent une option de financement et ne font pas partie à proprement parler du plan budgétaire de l'Ontario. Au 31 mars 1989, le produit des obligations atteignait 4 770 millions de dollars américains (4 888 millions de dollars américains en 1988) et 2 097 millions de dollars canadiens (1 508 millions de dollars canadiens en 1988) en ce qui concerne le Régime de pensions du Canada. L'équivalent en dollars canadiens des obligations libellées en dollars américains s'élevait à 5 692 millions de dollars (6 033 millions de dollars en 1988), calculés d'après le taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Voici les opérations effectuées au cours de l'exercice :

	1989	1988
Produit des emprunts contractés	589 $	389 $
Emprunts remboursés	(145)	(280)
Produit net - après remboursements	444	109
Change - (gain)/perte	(196)	(354)
Augmentation nette/(diminution) de la dette contractée pour Ontario Hydro	248	(245)
Avances, intérêts et recouvrements connexes		
Avances à Ontario Hydro	589	389
Intérêts	838	884
Recouvrement d'intérêts et emprunts remboursés	(983)	(1 164)
Avances nettes	444	109
Change - (gain)/perte	(196)	(354)
Avances, intérêts, change nets - (gain)/perte et recouvrements connexes	248 $	(245) $

5. Dette contractée

Les débentures, billets et bons du Trésor émis aux fins de la province et pour Ontario Hydro, exprimés en dollars canadiens, sont condensés par année d'échéance ou de remboursement dans les tableaux suivants.

Aux fins de la province

Échéance/ remboursement le 31 mars	1989	Moyenne pondérée du taux d'intérêt nominal %	1988	Moyenne pondérée du taux d'intérêt nominal %
1989			1 570 $	
1990	1 105 $		454	
1991	485		486	
1992	508		508	
1993	1 001		1 001	
1994	942			
1-5 ans	4 041	8,05	4 019	7,82
6-10 ans	5 656	9,04	5 148	8,68
11-15 ans	8 537	11,87	7 690	11,36
16-20 ans	9 276	12,15	10 097	12,28
21-25 ans	1 931	10,88	1 772	10,78
26-30 ans	71	9,94	74	9,82
31-35 ans	10	10,32	22	10,22
	29 522 $	10,82	28 822 $	10,67

Payable à :	1989	1988
Ministre des Finances du Canada		
Fonds de placement du Régime de pensions du Canada	13 981 $	14 393 $
Autres	333	342
Caisse de retraite des enseignants	13 093	11 473
Caisse de retraite des employés municipaux de l'Ontario	1 293	1 293
Investisseurs publics	822	1 321
	29 522 $	28 822 $

Pour Ontario Hydro

Échéance/ remboursement le 31 mars	1989 Dollars canadiens	Dollars américains	Total	Moyenne pondérée du taux d'intérêt nominal %	1988 Total	Moyenne pondérée du taux d'intérêt nominal %
1990	$	239 $	239 $		247 $	
1991		52	52		54	
1992		354	354		486	
1993		232	232		240	
1994						
1-5 ans		877	877	13,40	1 027	13,54
6-10 ans		605	605	9,52	485	10,19
11-15 ans	1 000	666	1 666	12,12	1 613	11,89
16-20 ans	1 097	2 297	3 394	9,35	2 286	8,91
21-25 ans		1 247	1 247	13,52	2 010	11,96
26-30 ans					120	11,75
	2 097 $	5 692 $	7 789 $	11,06	7 541 $	11,12

Payable à :	1989	1988
Ministre des Finances du Canada		
Fonds de placement du Régime de pensions du Canada	2 097 $	1 508 $
Investisseurs publics	5 692	6 033
	7 789 $	7 541 $

Le passif correspondant aux débentures en dollars américains a été réévalué selon le taux de change qui était en vigueur le 31 mars. Le gain au change se chiffre à 196 millions de dollars (354 millions de dollars en 1988).

Comme l'explique la note 4, la province détient des titres de compensation constitués d'obligations d'Ontario Hydro comportant des modalités identiques à celles des titres émis par la province.

6. Caisses de retraite et autres fonds de prestations

La province conserve des comptes dans le Trésor pour toutes les contributions et tous les revenus d'intérêts moins les paiements relatifs aux caisses de retraite et autres fonds de prestations et aux comptes mentionnés ci-dessous. Les montants comptabilisés par la province représentent l'actif total de ces caisses de retraite.

	1989	1988
Caisse de retraite des fonctionnaires	5 787 $	5 145 $
Fonds d'indexation des pensions de retraite	1 989	1 740
Compte d'allocations de retraite des membres de l'Assemblée législative	42	39
Caisse de retraite des juges provinciaux	51	44
Autres	18	13
	7 887 $	6 981 $

D'après le plus récent rapport actuariel, en date du 31 décembre 1985, la Caisse de retraite des fonctionnaires avait un excédent de 109,9 millions de dollars.

Le Fonds d'indexation des pensions de retraite protège contre l'inflation les bénéficiaires de pensions de la Caisse de retraite des fonctionnaires, de la Caisse de retraite des enseignants et de la Caisse de retraite de l'Institut polytechnique Ryerson, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'indexation de régimes de retraite*. Chaque caisse a un compte distinct. Les prestataires de rentes différées comptent parmi les bénéficiaires au même titre que ceux qui reçoivent leur pension.

Les prestations du Fonds d'indexation ne sont pas entièrement provisionnées comme l'autorise la *Loi de 1987 sur les régimes de retraite*. Afin d'assurer le provisionnement intégral des prestations, le gouvernement a présenté, en juin 1989, un projet de loi qui, s'il est adopté, entraînera les changements suivants :

- la fusion des Fonds d'indexation des pensions de retraite des enseignants et des fonctionnaires avec les caisses de base respectives;

- l'augmentation des taux de cotisations paritaires correspondant à un pour cent des salaires afin d'assurer le provisionnement intégral des prestations futures;
- l'engagement du gouvernement d'éponger les déficits passés des fonds consolidés;
- l'amortissement des déficits passés à l'aide de paiements échelonnés sur une période de 40 ans et correspondant à un pourcentage constant des charges de personnel;
- l'amortissement, tel que prescrit dans la *Loi de 1987 sur les régimes de retraite*, de toute insuffisance future qui sera établie par les évaluations actuarielles subséquentes;
- l'autorisation de faire des placements sur le marché financier sous la responsabilité de conseils autonomes.

Une évaluation actuarielle préliminaire indique que le déficit des caisses consolidées s'élève à 5,7 milliards de dollars (4 milliards de dollars pour la caisse de retraite des enseignants et 1,7 milliard de dollars pour celle des fonctionnaires).

Une étude actuarielle du Compte d'allocations de retraite des membres de l'Assemblée législative au 31 mars 1988 a révélé l'existence d'un déficit de 12 109 dollars. Au 31 mars 1989, la province l'avait comblé.

7. Caisse de retraite des enseignants

La province verse annuellement dans la Caisse de retraite des enseignants des contributions équivalentes aux cotisations des membres. La caisse est administrée par la Commission du régime de retraite des enseignants. Les fonds qui ne servent pas au versement des prestations sont placés en obligations de la province, conformément à l'article 72 de la *Loi de 1983 sur le régime de retraite des enseignants*. La province s'est aussi engagée à combler toute insuffisance enregistrée par cette caisse de retraite. Comme il est expliqué à la note 6, la province a présenté, au mois de juin 1989, un projet de loi pour la fusion de la caisse de retraite et du fonds d'indexation.

Le plus récent rapport actuariel en date du 31 décembre 1987 a révélé un excédent de 33 millions de dollars.

8. Passif éventuel

	1989	1988
Obligations garanties par la province :		
Débentures, obligations et billets - Ontario Hydro	19 259 $	17 487 $
Prêts garantis	852	577
Autres	448	531
	20 559 $	18 595 $

Créances exigibles de la Couronne :

Parmi les créances exigibles de la Couronne, huit s'élèvent à plus de 50 millions de dollars chacune et découlent de poursuites judiciaires en cours ou éventuelles relatives à des revendications territoriales présentées par des bandes d'Indiens, à des inexécutions de contrats, à des dommages subis par des personnes ou des biens et à des raisons semblables. L'aboutissement de ces poursuites étant incertain, on ne peut déterminer le coût que la province devra assumer, le cas échéant. En cas de règlement, les sommes versées seront comptabilisées comme dépenses.

9. Dépenses par catégorie courante de comptes

	1989	1988
Traitements et salaires	3 093 $	2 919 $
Avantages sociaux	512	489
Transports et communications	329	314
Services	1 396	1 342
Fournitures et matériel	687	651
Acquisition/construction d'immobilisations	507	436
Paiements de transfert	28 564	25 410
Intérêt sur les titres émis aux fins de la province	4 032	3 771
Autres opérations	149	169
Moins les recouvrements	(534)	(559)
Total des dépenses	38 735 $	34 942 $

10. Modification apportée aux conventions comptables

Comme cela est indiqué dans le Résumé des principales conventions comptables, la date de clôture pour les écritures relatives aux rentrées de fonds est le 31 mars dans le cas de l'encaisse reçue seulement et non des fonds en transit comme c'était le cas les années précédentes. Ce changement dans le système comptable entraîne une diminution des recettes de 123 millions de dollars pour l'exercice 1988-1989.

11. Chiffres du budget

Les chiffres du budget figurant dans les présents états financiers proviennent du budget de l'Ontario de 1988 déposé devant l'Assemblée législative par le trésorier de l'Ontario le 20 avril 1988.

Le chiffre relatif aux réductions et contraintes budgétaires qui figure dans l'état des dépenses représente les économies qu'on prévoit réaliser au cours de l'exercice et qui n'ont pas été identifiées de façon précise par les ministères lors de la préparation du budget.

12. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs de 1988 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 1989.

Opinion du vérificateur provincial

J'ai vérifié l'état de la situation financière de la province de l'Ontario pour l'exercice terminé le 31 mars 1989, ainsi que l'état des opérations financières, l'état des recettes, l'état des dépenses, l'état des autres comptes et l'état des opérations de la dette. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la province au 31 mars 1989, ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière au cours de l'exercice terminé à cette date, selon les conventions comptables décrites au Résumé des principales conventions comptables. En outre, ces dernières ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent, sauf dans le cas de la comptabilité des rentrées de fonds, tel qu'expliqué à la note 10 des états financiers.

L'avis que j'émets dans le paragraphe ci-dessus résulte d'un examen qui m'a permis de conclure avec un haut degré de certitude que les états financiers de la province ne contenaient pas d'erreurs importantes. Plus précisément, je suis certain à 99 pour 100 près que l'ensemble des erreurs qui auraient pu s'y glisser représente une somme inférieure à 75 millions de dollars.

D.F. Archer, F.C.A.
Vérificateur provincial

Toronto (Ontario)
Le 20 juillet 1989

Sources de renseignements supplémentaires

Le budget de l'Ontario

Le gouvernement de l'Ontario présente un budget chaque année, habituellement au début du printemps. Les raisons d'être et la portée de chaque nouvelle proposition fiscale figurent dans les documents budgétaires, qui comprennent l'exposé budgétaire, les mesures budgétaires, le plan financier et d'autres renseignements. On peut en obtenir des exemplaires gratuitement en se présentant à la librairie du gouvernement de l'Ontario au 880, rue Bay à Toronto, ou en écrivant à Publications Ontario au 880, rue Bay, 5e étage, Toronto (Ontario) M7A 1N8.

Le budget des dépenses de la province de l'Ontario

Après avoir présenté son budget devant l'Assemblée législative, le trésorier de l'Ontario dépose le budget des dépenses du gouvernement pour l'exercice commençant le 1er avril. Le budget des dépenses donne les grandes lignes du programme de dépenses de chaque ministère que l'Assemblée législative est appelée à approuver par une *Loi sur les subsides à la Couronne*. On peut obtenir gratuitement des exemplaires des budgets des dépenses en se présentant à la librairie du gouvernement de l'Ontario au 880, rue Bay à Toronto, ou en écrivant à Publications Ontario au 880, rue Bay, 5e étage, Toronto (Ontario) M7A 1N8.

Les comptes publics de l'Ontario

Les comptes publics de l'Ontario, rapport financier que le gouvernement est tenu de déposer aux termes de l'article 13 de la *Loi sur le ministère du Trésor et de l'Économie* pour chaque exercice clos le 31 mars, sont habituellement déposés devant l'Assemblée législative chaque année au mois d'octobre. Ils sont publiés en trois volumes :

- Le volume 1 contient les états financiers de la province ainsi que les annexes détaillées qui les accompagnent.
- Le volume 2 contient les états financiers de certaines sociétés de la Couronne, conseils et commissions de la province.
- Le volume 3 contient l'inventaire détaillé des dépenses.

On peut se procurer les comptes publics de l'Ontario à la librairie du gouvernement de l'Ontario au 880, rue Bay à Toronto (Ontario) pour la somme de 4 $ (volume 1), 3 $ (volume 2) et 2,50 $ (volume 3).

Finances de l'Ontario

Finances de l'Ontario est un rapport trimestriel sur le budget du gouvernement pour l'exercice. Il suit l'évolution qui se produit au cours du trimestre et présente de nouvelles perspectives pour le reste de l'exercice. On peut en obtenir des exemplaires gratuitement en écrivant à la Direction des communications du ministère du Trésor et de l'Économie, 7, croissant Queen's Park, édifice Frost sud, 5e étage, Toronto (Ontario) M7A 1Y7.

Comptes économiques de l'Ontario

Ce rapport trimestriel contient des données sur l'évolution de la croissance économique de l'Ontario. On peut en obtenir des exemplaires gratuitement en écrivant au Bureau des politiques économiques du ministère du Trésor et de l'Économie, 95, rue Grosvenor, édifice Frost nord, 5e étage, Toronto (Ontario) M7A 1Z1.

Bulletin démographique

Publié à intervalles irréguliers au cours de l'année, ce bulletin contient des statistiques sur l'évolution de la population de l'Ontario, de ses comtés, districts et municipalités régionales. On peut en obtenir des exemplaires gratuitement en se présentant à la librairie du gouvernement de l'Ontario au 880, rue Bay à Toronto, ou en écrivant à Publications Ontario au 880, rue Bay, 5e étage, Toronto (Ontario) M7A 1N8.